LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**
n° 165 – Juillet/Août/Septembre 2026



Absent(e)s : Céline Delgado, Olivier Soutif, Erwan Cougoulat de "Bien vivre à Lassy, générations réunies » et Franck Noël et Gérard Legeay de « Lassy, un village à votre image »

VIE CULTURELLE

Une année bien remplie à la médiathèque

Page 14-15

VIE JEUNESSE

La programmation d'été est disponible

Pages 15-17

DOSSIER CENTRAL

Le nouveau conseil municipal

Pages 12-13



Une aventure sur l'eau

Toutes infos :
https://www.vallonsenbretagne.fr/aventures-nautik/

L'aventure est faite pour être vécue sur plusieurs sites de la Destination : Pont-Réan, Guipry-Messac et Bourg-des-Comptes. Une heure pour résoudre les énigmes et obtenir la combinaison secrète du site et remporter un trésor !

LE LIEN



Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY
Photo de couverture : Conseil municipal
Directeur de la publication :
Mr Le Chénéchal Didier
Rédacteur en chef :
Mme Le Duc Véronique
Rédaction : comité de rédaction
Mesdames Alexandra Sapin, Véronique Le Duc, Messieurs
Jean-Yves Bourdeverre, Hugues Moulard, Sébastien Boucault et les services municipaux.
Photos : associations, Mr Bourdeverre, Mr Moulard et les services municipaux.
©Design by Magnific.
Remerciements à toutes les personnes et aux associations qui ont contribué à l'élaboration du contenu de ce magazine.
Conception et réalisation : Imprimerie Castelbriantaise
Tirage à 780 exemplaires sur papier recyclé
Impression : Imprimerie Castelbriantaise
Distribution par les agents techniques des services municipaux

Disponible version électronique sur le site de la mairie : https://www.lassy35.fr/ et sur l'application IntraMuros Lassy.

SOMMAIRE

p. 3 Editorial
p. 4-7 Vie municipale
p. 7-10 Vie associative
p. 11 Vie économique
p. 12-13 Dossier central
p. 14-15 Vie culturelle
p. 15-17 Vie jeunesse
p. 18-19 Santé publique
p. 20-21 Vie pratique
p. 22 Vie enfance
p. 23 Ça s'est passé à Lassy

Si vous voulez faire paraitre un article dans le prochain bulletin Octobre - Novembre - Décembre :

Parution du Lien N°166 semaine du 19/10. **Les articles** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : *accueil.mairie.lassy@orange.fr* **pour le 01/09/2026**. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors des élections municipales de mars dernier, vous avez choisi de renouveler votre confiance à la liste « BIEN VIVRE A LASSY, GENERATIONS REUNIES », et je vous en remercie.

Le développement soutenu de la Commune, les projets d'équipements effectués et les prochains à venir, les aides et les conditions d'accueil des services et des commerces, et tout cela accompagné d'une bonne gestion municipale, ont sans doute emportés votre adhésion.

Le projet des salles activités a été repris. Dans la période pré-électorale, le comportement, souvent agressif, avec des propos manifestement excessifs de l'opposition municipale, obéraient le projet, et ne permettaient plus de continuer dans des conditions sereines, nous avions mis le projet en attente.

Dès la fin du cycle électoral, nous l'avons réinitialisé. Bien évidemment, cet arrêt a fait prendre plusieurs mois de retard au projet, et reconsidérer le planning. Le permis de construire devrait être déposé à la fin du mois de juin. La consultation des entreprises est prévue entre septembre et novembre, pour un choix au courant du mois de décembre. Si tout va bien, les travaux pourraient alors commencer au début de l'année prochaine pour une livraison à l'automne 2027.

Pour la rue de la Touchette, l'expérimentation de l'équipement de cette route continue. L'objectif est d'apaiser la circulation, puisque des automobilistes ne respectent pas le code de la route, et rendent cette rue inconfortable, voire parfois dangereuse.

Une réunion d'ajustement a eu lieu ces dernières semaines, avec les riverains. Le dispositif a été ajusté, et continuera à être expérimenté tout l'été. Une ultime réunion est programmée en septembre prochain, et les travaux devraient avoir lieu à l'automne. Il est par ailleurs prévu de généraliser le 30km/h pour toute la zone urbaine.

Nous sommes bien conscients que malgré cela, des incivilités subsisteront, c'est la raison pour laquelle, nous demanderons des contrôles de gendarmerie, en particulier aux heures de pointes.



En évoquant les incivilités, il y a quelques semaines, souvent la nuit des dégâts ont été effectués sur les bâtiments publics et sur des véhicules.

Aucun endroit de la Commune y échappe. C'est la raison pour laquelle, la vidéo protection prévue autour de bâtiments publics, et dont le déploiement a déjà commencé, sera étendue à d'autres parties sensibles de la Commune.

À l'automne prochain, la Municipalité initiera le projet de continuités piétonnes et cyclables allant des zones urbanisées le long de la route de Guer, jusqu'à la zone urbaine.

Un groupe de travail sera mis en place avec les habitants concernés. Ce projet implique fortement le département, qui devra nous l'espérons, laisser la Commune agir, comme il s'y est engagé.

La vague de chaleur exceptionnelle de ces dernières semaines a conduit le Maire à la fermeture ciblée de l'école, en vertu de ses pouvoirs de police spéciale. Cette possibilité est renforcée par les décrets ministériels du printemps 2025.

Néanmoins, cette possibilité ne peut être utilisée qu'avec prudence, et en accord avec les enseignants, puisque la continuité de l'obligation scolaire perdure quelque soit les circonstances.

Enfin, le 20 juin dernier, la fête de la musique a battu son plein tard dans la soirée. Cette fête a été organisée par les commerçants de Lassy. La place Saint Martin, lieu des festivités, a été largement occupée par les lasséennes et lasséens. Devant le succès de cette première édition sous ce format, les commerçants ont déjà émis le vœux de recommencer l'évènement en 2027.

Excellent été à toutes et à tous !

Le Maire



TRAVAUX

Sécurisation des déplacements sur la commune

› Rue de la Touchette : limiter la vitesse excessive



Suite à la demande des riverains une réunion de concertation a été organisée le mardi 18 novembre 2025, pour régler le problème de vitesse rue de la Touchette.
D'un commun accord, la municipalité a installé le 02 mars 2026 un dispositif provisoire avec une série de chicanes successives sur toute la rue de la Touchette. Cet enchaînement de plusieurs chicanes oblige à un ralentissement constant sur toute la longueur de la rue, empêchant les reprises de vitesse entre deux points.
Une réunion de bilan a eu lieu le 16 juin sur site entre les élus et les riverains présents.

› Rue Léon Piel : sécuriser les déplacements des riverains

Dans la poursuite de ses engagements pour la sécurité et la tranquillité de nos quartiers, la municipalité de Lassy a réuni, jeudi 23 octobre 2025 les riverains de la rue Léon Piel.
Cette consultation a débouché sur la nécessité de réaménager cette voie étroite pour améliorer le confort, la sécurité et le cadre de vie des riverains. Des propositions ont été faites et leur faisabilité étudiée.
La rue est désormais interdite aux poids lourds (hors secours et services), et, 6 jardinières (faisant office de chicane) ont été installées sur toute la longueur de la rue ainsi que des panneaux de signalisation. Total de cette opération : 6 409,23 euros. (Jardinières : 3 036,17 euros TTC et panneaux : 3 373,06 euros). Ces dispositifs ont pour but de réduire la largeur de la voie obligeant naturellement à ralentir la vitesse des véhicules, à limiter les passages et à sécuriser les déplacements piétonniers.





La vidéoprotection s'étend à l'espace public

A la suite de faits de vandalisme et d'incivilité* depuis ces dernières semaines sur la commune, la municipalité a pris la décision, après échanges en conseil municipal du 5 juin et à l'unanimité, d'élargir le spectre de la vidéoprotection qui était au départ envisagé sur les bâtiments publics uniquement. Elle va se déployer aussi sur des espaces publics. Ce dispositif est un outil au service de la politique de la protection des biens et des personnes engagée par la municipalité. Un système d'éclairage automatique dans certains lieux va être étudié pour venir compléter ce dispositif. La commission travaux va se pencher sur le sujet de la vidéoprotection, effectuer des recherches de solutions règlementaires techniques, adaptées et performantes, et, revenir vers le conseil municipal pour faire des propositions. (Matériels, lieux d'implantation, etc…)

**exemples: durant la nuit, tirs de mortiers au-dessus des habitations, rodéos urbains de voitures au niveau du parking de l'école et des services techniques, intimidation des automobilistes lors du passage des voitures devant la salle des fêtes, utilisation de mobilier urbain comme obstacles posés sur la voierie au niveau des ralentisseurs, dégradations de voitures particulières stationnées sur l'espace public, feux de poubelle au niveau de l'arrêt de bus à l'école, intrusions dans l'école avec bris de vitres, etc …*

Le PATA ou « point à temps automatique » a été effectué sur la commune

La technique du « point à temps » ou « PATA » est un procédé rapide consistant à injecter un mélange de liant et de gravillons pour réparer et prolonger la durée de vie de la route. Il est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement engendrant de facto des coûts de réparation plus élevés pour la commune.
Début mai, le repandage des routes (technique qui permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations) a été effectué à Lassy avec 12 tonnes de solution bitumeuse et 90 tonnes de gravillons appliquées sur les surfaces de voierie communale nécessitant une intervention. L'action a été réalisée par l'entreprise Eurovia pour un montant 17 524,80 euros TTC.

Fauchage des berges sur les routes et sentiers communaux



Au printemps vous l'avez remarqué, la végétation est haute sur nos bords de routes. C'est un choix volontaire ! Pour protéger les insectes pollinisateurs et les oiseaux qui nichent dans les fossés au printemps **(Article L. 110-1 du Code de l'environnement),** la commune pratique le fauchage tardif raisonné (hauteur de coupe limitée, interventions limitées au strict nécessaire). Ce procédé permet de répondre à la fois aux besoins des usagers tout en respectant la biodiversité de la nature.

La campagne globale de fauchage débute le 15 juin.

Cette date permet donc de respecter la biodiversité tout en garantissant, dès la mi-juin, la sécurité et la visibilité sur l'ensemble de nos routes (Article L. 2212-2 du CGCT). Merci de votre compréhension pour notre environnement !

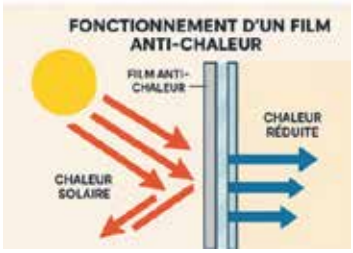
A Lassy lors du conseil municipal du 5 juin la société Averty de Crevin a été retenue pour la prestation de fauchage des routes et sentiers communaux, 2 périodes d'interventions (printemps et automne) sont prévues pour un montant d'intervention de 8 740.00 € HT. Le fauchage a été réalisé sur la commune du 16 au 18 juin.



Acquisition d'une nouvelle tondeuse aux services techniques

Dans le cadre du renouvellement d'un matériel vieillissant, les agents des services techniques ont sollicité la municipalité pour l'achat d'une nouvelle tondeuse avec plateau. 2 Devis ont été étudiés et c'est la proposition d'un tracteur-tondeuse à 7 931 € HT (9 517,20 € TTC) avec une remorque à 1 457 € HT (1 748,40 € TTC) pour un total de 11 265,60 € TTC qui a été retenue au conseil municipal du 28/04/2026. Une reprise de l'ancien tracteur Kubota BX 2200 à 4 100 € a permis de diminuer la facture qui s'est élevée à 7 165,60 € TTC.

Films solaires extérieurs installés à l'école



Afin d'améliorer le confort des enfants et des professeurs des écoles durant les activités pédagogiques, un film de protection solaire avec effet miroir a été posé à l'école sur les vitres de la classe de CP et sur un vélux du hall du 1er étage par la Société Filmatec le 30 mai pour un montant de 1 054,91 euros. Cet équipement permet de rejeter 70% d'énergie solaire, de réduire jusqu'à 70% l'éblouissement et 99% les ultraviolets ce qui fait baisser de quelques degrés la température à l'intérieur des locaux, aspect non négligeable en période de forte chaleur. La municipalité mène actuellement une réflexion pour aménager les extérieurs des bâtiments afin d'améliorer le confort thermique de l'école.

Source : https://www.luminis-films.com/blog/le-film-anti-chaleur-comment-ca-marche?srsltid=AfmBOoonqPdn2tKqNsyddyx6oLqhW-JVOV9wgQK00fcXloXTb_bR_HAR

Le projet de construction des salles d'activités redémarre



Le 29/5 tous les membres du conseil municipal étaient conviés à une réunion avec l'architecte et le technicien pour échanger sur les avancées du projet architectural.

De nouveaux éléments sont apparus. En particulier l'augmentation de certains volumes afin d'intégrer dans une partie du bâtiment la centrale de traitement de l'air adaptée au respect du volume nécessaire à la capacité du nombre de personnes accueillies dans les locaux. Des partages très intéressants ont été abordés sur des aspects techniques innovants comme l'utilisation possible dans une partie du bâtiment de paille comme isolant thermique et phonique (avantages, inconvénients). L'architecte a présenté certains matériaux (sol, mur) adaptés au type d'activités qui seront pratiquées dans les locaux.

La réunion a été agrémentée par une séance de découverte des locaux en 3D que chacun a pu faire à l'aide de casques de réalité virtuelle permettant ainsi de déambuler dans les locaux, visualiser les surfaces. Le planning a mis en évidence une date de livraison du bâtiment pour environ le dernier trimestre 2027.

Amélioration du confort salle des fêtes Joseph Legendre : installation de stores occultants intérieurs.



À la suite de la demande des associations et des usagers de la salle des fêtes pour avoir un confort visuel optimum lors de projection, obtenir plus d'obscurité lors de spectacles et avoir plus d'intimité, l'entreprise Baies Ouest a installé, en décembre 2025, 5 stores occultants intérieurs au niveau des baies vitrées côté pôle intergénérationnel, le tout pour un montant de 3 931,20 euros TTC.

CONSEIL MUNICIPAL

Séances des conseils municipaux des 26 mars, 28 avril 2026

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en Mairie ou sur le site internet : www.lassy35.fr

Extrait du conseil du 28/04/2026

FINANCES

Le maire s'étant retiré, les 2 budgets suivants ont été portés au vote sous la présidence de Mme Leduc 1ère adjointe.

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Après délibération le conseil municipal décide D'APPROUVER à l'unanimité le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune et ses résultats comme suit :

Exercice 2025	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2025	1 533 293.46 €	1 060 757.67 €	2 594 051.12 €
Dépenses 2025	1 296 278.90 €	299 776.65 €	1 596 055.55 €
Résultats	237 014.56 €	760 981.02 €	997 995.58 €

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Après délibération le conseil municipal décide D'APPROUVER à l'unanimité le compte financier unique 2025 du budget annexe du restaurant de la commune et ses résultats tel que :

Section	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2025	232 733.01 €	73 821.76 €	306 554.77 €
Dépenses 2025	235 174.65 €	19 722.01 €	254 896.66 €
Résultat de l'exercice 2025	- 2 441.64 €	54 099.75 €	51 658.11€

Le maire ayant réintégré la salle du conseil.

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2026 et de les fixer comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,90 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40,80 %
- Taxe d'habitation (TH) : 14,33 %

BUDGET PRIMITIF 2026 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

A l'issue de la présentation par mr le maire, le Conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2026 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement s'équilibrant à hauteur de 1 438 795.00 € et la section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à un montant de 1 456 453.42 €.

Etat civil



Mariages :

- 21/02/2026 LECONTE Cédric et KERVOILLARD-BIAUCE Gwendoline
- 16/05/2026 BALARD Philippe et PIRIOU Séverine

Naissances :

8 enfants sont nés entre le 1er octobre et le 1er juin 2026

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.

Décès



- 19/11/2025 à Lassy, Mme GUERIN Yvonne épouse MINARD
- 17/02/2026 à Rennes, Mme CATELINE Maryvonne épouse PIHÉRY
- 13/03/2026 à Bain-de-Bretagne, Mme BOUGEARD Huguette épouse VALLÉE
- 30/03/2026 à Rennes, Mme RIBAY Bernadette épouse BOSSÉ



Pour plus d'infos : https://www.lassy35.fr/"

Contact et Horaires Mairie

Mairie de Lassy
5 rue de la Mairie
35580 LASSY
02.99.42.03.33
mail : accueil.mairie.lassy@orange.fr

Horaires d'ouverture cet été
Lundi et Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h
Fermeture estivale le samedi matin du 11 juillet au 22 août compris. Le 13 juillet fermeture exceptionnelle

VIE MUNICIPALE

Expression des groupes

Bien vivre à Lassy, générations réunies

Le 15 mars dernier, les Lasséens se sont exprimés lors des élections municipales avec une participation de 70,47% témoignant de l'intérêt à ce moment démocratique important. Nous avons recueilli 559 voix (57,04%) face à 421 voix pour la liste « Lassy, un village à votre image » ce qui nous concède la majorité avec 15 sièges sur 19 au conseil municipal. Nous souhaitons remercier très sincèrement celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. Sachez que nous serons les élus de tous les habitants et que nous serons à l'écoute de chacune et de chacun. C'est avec enthousiasme que nous entamons ce mandat avec pour énergie collective l'envie de mettre en route les projets que nous vous avons partagé. Après le temps nécessaire à l'installation du conseil et des commissions communales, comme promis, nous avons relancé notre projet, la construction des salles d'activités tant attendues par tous. Nous partagerons régulièrement l'avancée du projet avec vous. Un autre sujet s'impose au regard des derniers évènements sur la commune, la mise en place de la vidéoprotection. Fidèles à notre promesse nous avons décidé d'élargir cet outil des bâtiments publics à l'espace public. Le travail engagé durant ce 1er trimestre du mandat montre notre engagement et notre volonté à servir notre commune et mettre en place notre programme. Nous restons à votre écoute. Bel été à tous.

Lassy, un village à votre image

Cher.e.s lasséen.ne.s, aux dernières élections, la liste "Lassy, un village à votre image" obtenu 4 sièges au conseil municipal avec 43 % des voix. Caroline Thibault, Cécile Fouquart , Franck Noël et Gérard Legeay remercient tous les participants, particulièrement ceux ayant choisi des idées nouvelles, des projets ambitieux mais à la hauteur de notre belle commune. Durant ce mandat nous aurons à cœur de veiller à la priorité de l'intérêt général dans tout projet émergent, de continuer à communiquer et informer les habitants. Pour le moment, les différentes commissions s'installent timidement avec plus d'observation, de la part des nouveaux arrivants, que d'action ! Notons tout de même la reprise du projet de la future salle d activités, après une période en stand-by le temps des élections, sans aucune évolution et aucune réelle concertation publique, malgré l'engouement des lasséens sur ce sujet pendant la période électorale! Avis aux porteurs de projets associatifs : le pickleball, basket à 3, beach volley pourront être possible mais pour les sports collectifs plus communs, il faudra continuer d'aller dans les communes alentours! Et tout ça pour un montant estimé à 1M€ d'argent public! Enfin, nous vous souhaitons une belle période estivale. Contact : lassyavotreimage@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Les classes 5 et 6 se préparent à Lassy

Votre année de naissance se termine par 5 ou 6 et vous habitez Lassy.
Les classes 5 et 6 regroupent toutes les personnes de 10, 20, 30, 40…. ans.
Elles s'organisent tous les 10 ans. Sont également conviées les personnes nées ou ayant vécu à Lassy.

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026 - SALLE DES FÊTES DE LASSY

Programme

- **11 Heures :** traditionnelle **photo** des personnes des classes 5 et 6 (parking de la boulangerie),
- **Suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts**
- **13 Heures : repas avec animations suivi d'une soirée dansante.** Mini restauration et boisson sur place le soir.

D'ors et déjà, réservez cette date, à laquelle nous vous espérons nombreux, avec la participation de votre famille ou de vos amis (capacité de la salle limitée à 120 personnes).

Les bulletins d'inscription seront à déposer avec votre règlement (sous enveloppe) avant le 20 septembre 2026 : à la boulangerie Allain ou à la Pizzéria Chez Enzo

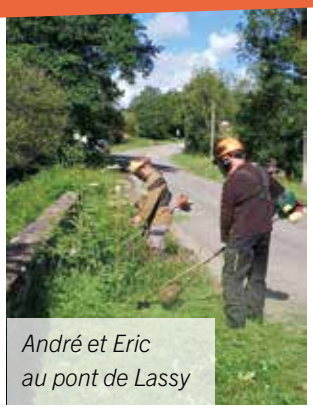
- Tarifs pour le repas et l'animation : adulte : 42€ - Enfant de 3 à 13 ans : 18€ - Enfant – de 3 ans : gratuit

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter : Marie Christine DOUESSIN (06 81 84 39 29) ou Denis LEVREL (06 22 62 14 31).

LE PONT DE PIERRE

Chantiers de nettoyage

Au printemps, il faut penser au nettoyage de certains espaces communaux rencontrés sur les chemins balisés le « Circuit des landes » et le « Circuit des ruisseaux ».
C'est ainsi que chaque année, des bénévoles du Pont de pierres consacrent du temps pour nettoyer : la Croix de pierre des Roullières, la Mare du milieu, Le Pont de Lassy.
Pour ce chantier, trois bénévoles se sont portés volontaires : André, Eric et Gérard.
Seule la Croix du Bois de la cour n'a pas été faite cette année. En effet, suite à des travaux dans le Bois de la Cour, des engins ont endommagé l'espace où est implanté la croix et une partie du « Chemin des landes » qui est classé en PDIPR (Plan Départemental des Itinéraire de Promenades et de Randonnées). Une remise en état était prévue par l'entreprise en avril. Nous espérons que cela sera fait en mai, nous y veillerons.
Encore merci à ces bénévoles qui répondent présents pour effectuer ces tâches.



André et Eric au pont de Lassy



Eric et Gérard à la croix des Roullières

LA BOUM DE L'APE :

une journée inoubliable !

Le 28 mars dernier, l'Association des Parents d'Élèves avait donné rendez-vous aux enfants de l'école du CE1 au CM2 pour sa traditionnelle Boum de l'APE.
Une journée festive et animée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Musique, danses et fous rires étaient au programme de cette belle journée, qui a une fois de plus démontré le dynamisme et l'investissement de nos parents bénévoles.
Une attention toute particulière a été portée aux élèves de CM2, qui vivaient là l'un de leurs derniers grands moments ensemble avant de quitter l'école élémentaire. À cette occasion, une photo souvenir a été prise, un beau cliché qui restera gravé dans les mémoires de ces jeunes élèves à l'aube d'une nouvelle aventure au collège. Un grand merci à tous les membres de l'APE pour leur implication sans faille, ainsi qu'à toutes les familles qui ont participé à faire de cette journée un vrai moment de partage.
Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !





Association "Les p'tits Lasséens"

Pour les petits et grands de 0 à 3 ans.

Le jeudi matin de 9h45 à 11h15.

L'association accueille les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, baby-sitters ou grands-parents, dans un espace de jeux collectif.

Des séances hebdomadaires ont lieu tous les jeudis matin dans la salle multifonction de la médiathèque.

Un planning est mis à disposition à l'entrée de la mairie, de la médiathèque et de la salle multifonction.

Diverses activités y sont proposées : comptines, activités manuelles libres ou dirigées, éveil musical, motricité, histoires, transvasements...

Nous préparons avec soin nos ateliers afin que les petits comme les plus grands s'y sentent bien.

Lors d'une séance, vous trouverez une activité adaptée à chaque âge.

C'est l'occasion de favoriser les échanges, de créer et de développer le lien social des enfants qui, par la suite, iront à l'école.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai !

Pour tout renseignement :
Patricia : 07 61 36 49 55
Mail : bailly.patricia@orange.fr

Emmanuelle : 06 11 69 59 91

Adhésion : 15 € par année et par adulte référent.

Ou présentez-vous simplement aux horaires indiqués !

LES ATELIERS MUSICAUX



une nouvelle association à Lassy

Il y a deux mois, une nouvelle association voyait le jour à Lassy. Son nom : les Ateliers Musicaux de Lassy. Sa vocation : faire de notre village et de ses alentours un vrai lieu de vie musical, accessible à tous.

L'idée de départ est simple : permettre à chacun — débutant curieux ou musicien aguerri — de pratiquer la musique en groupe, près de chez soi. Parce que jouer ensemble, ça ne devrait pas être réservé aux grandes villes ou aux chanceux bien équipés. L'association a d'ores et déjà investi la salle multifonction de Lassy pour y proposer ses premiers ateliers. Et pour commencer, cap sur l'improvisation et la jam session : un format idéal pour se retrouver, explorer, et jouer ensemble sans prise de tête. De quoi briser la glace et laisser parler les instruments ! La suite ? Elle se construira au fil des rencontres et des envies. Atelier groupe, chorale… les projets ne manquent pas, et c'est bien là l'esprit de l'association : avancer en fonction des motivations et des talents de chacun. Chaque nouvelle tête qui pousse la porte peut faire naître une nouvelle idée. L'objectif à terme est aussi de s'équiper progressivement en matériel, pour réduire les freins liés à la pratique collective. Les Ateliers Musicaux de Lassy n'en sont qu'à leurs premiers accords — mais la partition s'annonce belle. Un premier rendez-vous important approche d'ailleurs : la toute première Assemblée Générale de l'association se tiendra le mercredi 24 juin à 20h à la salle multifonction de Lassy. Une belle occasion de rencontrer l'équipe, découvrir les projets et, pourquoi pas, apporter votre pierre à l'édifice.

Alors si l'envie vous démange, la porte est grande ouverte.

Pour en savoir plus ou rejoindre l'aventure : ateliersmusicauxdelassy@gmail.com

LAS6TAKTIK



Une nouvelle association de jeux s'installe à Lassy !

Depuis le 4 avril dernier, une nouvelle association a vu le jour dans notre commune : Las6TakTik, dédiée aux jeux de société, de cartes, de dés et de stratégie, dans une ambiance conviviale et ouverte à tous. Chaque vendredi soir, de 19h à 21h, la salle accueille une soirée jeux. Venez découvrir de nouveaux jeux ou faites-nous découvrir les vôtres ! L'entrée est entièrement gratuite — seule la buvette, proposée sur place, est payante. Une fois par mois, l'association organise également une soirée événementielle à thème. La première édition était un quiz game géant… la suite promet d'être tout aussi animée ! Et pour les plus aventureux, notez d'ores et déjà dans vos agendas le dimanche 4 octobre après-midi pour un grand événement surprise — venez nous rencontrer pour en percer le mystère !

Calendrier à retenir

- **Soirées jeux tous les vendredis (hors jours fériés) • 19h – 21h**
- **Ouverture jusqu'au 3 juillet inclus, pendant les vacances scolaires.** Fermeture estivale : juillet et août
  Reprise : vendredi 11 septembre.
- **Forum des associations : vendredi 5 septembre - inscriptions sur place**
- **Grand événement surprise : dimanche 4 octobre après-midi**

À la rentrée, une cotisation annuelle symbolique sera demandée pour accéder aux soirées du vendredi et/ou aux soirées événementielles mensuelles. Aucun engagement : vous venez quand vous le souhaitez, à votre rythme.

« Venez nous rencontrer au Forum des associations ou lors d'une soirée — nous serons heureux de vous accueillir ! »

Suivez l'association sur Facebook et Instagram : Las6TakTik

FOOTBALL FC BAULON LASSY



Une belle année remplie d'événements passés… et de beaux moments encore à venir !

Retour sur les temps forts de la saison : 🎮 FIFA organisé par nos jeunes en service civique en octobre, qui a remporté un franc succès

- 🎱 Soirée loto du 1er mars
- 🍽️ Repas du club le 26 avril
- ✨ Petite nouveauté cette année : 🏉 Concours de palets le 30 mai au stade de football de Lassy
- 🏆 Et pour clôturer cette saison : Grand tournoi sur 3 jours les 19, 20 et 21 juin
- 📅 Nous reprendrons la saison avec les inscriptions pour la prochaine saison lors des forums de Lassy et Baulon début septembre.
- 👉 Envie de nous rejoindre pour une nouvelle saison. N'hésitez pas à nous contacter !

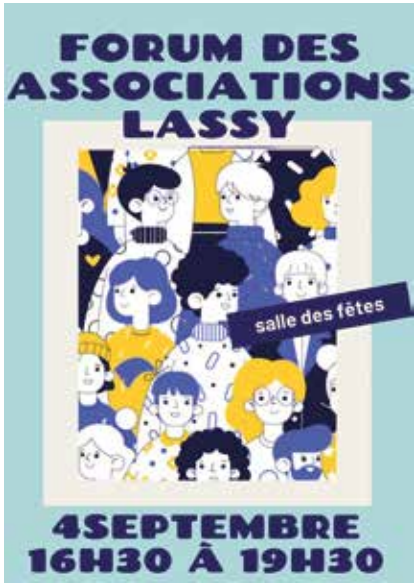
Renseignements : infos.fcbl@gmail.com

Karine : 06 60 53 67 34









Nouveauté à Lassy : deux activités à découvrir gratuitement

Vitagym propose deux cours d'essai gratuits pour découvrir de nouvelles activités sport santé dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

PILÂTES – Cours découverte
Deux séances gratuites sont organisées :
* Mercredi 3 juin à 19h00 à 20h00
* Mercredi 10 juin à 19h00 à 20h00

GYM DOUCE – Cours découverte
Deux séances gratuites également :
* Mercredi 3 juin de 11h00 à 12h00
* Mercredi 10 juin de 11h00 à 12h00

Lieu : Salle des fêtes de Lassy
Animatrice : Nolwenn

Ces activités sont ouvertes à tous les niveaux et permettent de travailler en douceur la mobilité, le renforcement musculaire, la posture et le bien-être général.

Selon le succès rencontré par ces cours d'essais, les nouveaux cours de Pilâtes et Gym douce seront confirmés et proposés dès la rentrée de septembre.
Venez nombreux !

Organisé par Vitagym à Lassy
Sylvie Lebouc

TAÏ CHI

Cours de Taï chi chuan à Lassy



Le Tai chi est un **art martial chinois,** s'appuyant sur les bases du **Qi Gong, pratique ancienne.** Il consiste à **enchainer des mouvements** qui apporte un **bien être** et une relaxation .
Avec une pratique régulière, elle soulage les douleurs et permet de récupérer la mobilité des zones en tension . C'est une **pratique douce, accessible a tous,** peu importe l' état de santé.
Les cours ont lieu les **lundis soir de 18h30 à 19h30** (hors vacances scolaires), à la salle des fêtes de Lassy.
Il est possible de débuter en cours d'année et faire une séance d'essai.

Inscription : 150 euros l'année
N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignement
Tangui Quédillac tangui.quedillac@gmail.com - 06 74 88 01 10

YOGA dynamique et ressourçant

L'association Yoga de Lassy vous accueille chaque semaine pour des cours le mardi matin (9h à 10h) et le jeudi soir (19h30 à 20h45). La pratique s'adresse à toute personne souhaitant entretenir sa souplesse, sa respiration et son bien-être, dans une ambiance simple et conviviale. Reprise des cours le mardi 8 septembre 2026. Venez nous rencontrer au forum des associations le 4 septembre 2026. Des ateliers ponctuels viendront également compléter la saison. Informations à suivre à la rentrée.

Contact : Valerie Renault 06 44 73 36 09 ou malovalerie@hotmail.fr









« L'ECHOPPE DU CANUT »

L'épicerie du bourg / Produits locaux



Vous trouverez à l'échoppe une large gamme de produits locaux mais pas que.
- légumes, fruits
- fromages (vache, brebis, chèvre), laitages,
- épicerie (œufs, huile, farine, miel, bière,…)
- viande (porc, volaille, agneau, bœuf) en fonction des semaines
- possibilité de commander du poisson via le site de Poiscaille (pêche durable)

Les approvisionnements sont autant que possible locaux (une vingtaine de producteurs), et les produits proposés sont quasi totalement issus de l'agriculture biologique.

Magasin : 1 rue Pierre-Marie Josse à Lassy (en face la pizzeria)
Ouvert le vendredi de 16h30 à 19h30.
Congés annuels du 31/07 au 14/08

INFOS SUR… LES COMMERCES À LASSY CET ÉTÉ

- **Salon de coiffure « Satori »** fermeture du 10 au 23 août.
- **L'Beauty et L'Spa** Fermeture du 8 au 16 août.
- **L' Echoppe le Commerce** partagé fermeture du 31/07 au 14/08.
- **La boulangerie** restera ouverte tout l'été.









Le nouveau conseil municipal

Le 15 mars dernier, la liste du maire sortant « Bien vivre à Lassy, générations réunies » a été élue à la majorité (57,04%) lors des élections municipales face à la liste « Lassy, un village à votre image » (42,96%).
Le nouveau conseil municipal est installé depuis le 20 mars dernier. Il se compose de 19 élus. 4 de la minorité et 15 de la majorité dont 4 adjoints et 4 conseillers délégués, autour du Maire Mr Le Chénéchal, réélu le 20 mars 2026.

Focus sur les missions de chacun



Didier LE CHÉNÉCHAL
Maire et conseiller communautaire

Les adjointes et adjoints au maire



Véronique LEDUC
1ère adjointe et conseillère communautaire



Jean-Yves BOURDEVERRE
2ème adjoint



Alexandra SAPIN
3ème adjointe



Hugues MOULARD
4ème adjoint

Le Maire est entouré de maires adjoints et de conseillers municipaux afin de mener à bien ses missions. Les maires adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : culture, jeunesse, enfance, travaux … Les conseillers municipaux délégués ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire.

Les conseillers délégués au maire



François Le MERLUS
Conseiller délégué



Valentin LEDUC
Conseiller délégué



Sébastien BOUCAULT
Conseiller délégué



Olivier SOUTIF
Conseiller délégué

Les conseillères et les conseillers municipaux



Marie MABILLE
Conseillère municipale



Mélanie LEHOBEY
Conseillère municipale



Céline DELGADO
Conseillère municipale



Nathalie AUGEREAU
Conseillère municipale



Emmanuelle PINGIER
Conseillère municipale



Erwann COUGOULAT
Conseiller municipal

Elus de la minorité



Caroline THIBAULT
Conseillère municipale



Cécile FOUQUART
Conseillère municipale



Gérard LEGEAY
Conseiller municipal

Franck NOËL
Conseiller municipal
n'a pas souhaité publié sa photo



Le bureau municipal

Le bureau municipal, composé du Maire, des adjoints et des conseillers délégués, constitue l'exécutif de la commune. Il prépare les décisions en s'appuyant sur les orientations politiques et assure le suivi des dossiers.

La composition des commissions municipales

Les conseillers municipaux siègent au sein des commissions municipales. Elles étudient et préparent les questions soumises au conseil municipal, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Elles n'ont pas de pouvoir de décision, celui-ci n'appartenant qu'au conseil municipal. Elles sont composées uniquement de membres élus du conseil municipal. Le maire est Président de droit de chacune d'elles. Chaque commission est gérée et organisée par un adjoint référent selon les sujets à traiter. A Lassy, le 26 mars dernier, le conseil municipal a désigné par délibération les élus qui siègent dans telle ou telle commission, les élus des 2 groupes sont représentés dans chacune d'elle.

➥ **FINANCES – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
Didier LE CHÉNÉCHAL (référent), Olivier SOUTIF, François LE MERLUS, Caroline THIBAULT.

➥ **URBANISME – TRAVAUX – AMENAGEMENTS – VOIRIE EAU – ENERGIE – ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE SECURITE ROUTIERE – EQUIPEMENTS SPORTIFS AMENAGEMENT DE L'ESPACE**
Hugues MOULARD (référent), Véronique LEDUC, François LE MERLUS, Jean-Yves BOURDEVERRE, Erwann COUGOULAT, Mélanie LEHOBEY, Olivier SOUTIF, Sébastien BOUCAULT, Valentin LEDUC, Franck NOËL, Gérard LEGEAY.
✔ **Valentin LEDUC** conseiller délégué à la mobilité, aménagement des chemins et sentiers communaux et au parcours santé
✔ **François LEMERLUS** conseiller délégué au suivi des travaux

➥ **JEUNESSE – CULTURE – COMMUNICATION – TOURISME SANTÉ PUBLIQUE – HANDICAP**
Véronique LEDUC (référente), Nathalie AUGEREAU, Céline DELGADO, Sébastien BOUCAULT, Mélanie LEHOBEY Marie MABILLE, Jean-Yves Bourdeverre, Hugues Moulard, Franck NOËL, Gérard LEGEAY.
✔ **Sébastien BOUCAULT** délégué à la communication réseaux sociaux, informatisation, éclairage public.

➥ **GESTION DES SALLES COMMUNALES – PETITE ENFANCE ASSOCIATIONS – SPORT**
Alexandra SAPIN (référente), Olivier SOUTIF, Emmanuelle PINGIER, Jean-Yves BOURDEVERRE, Caroline THIBAULT, Cécile FOUQUART.
✔ **Olivier SOUTIF** délégué aux associations, aux pratiques et équipements sportifs.

➥ **SCOLAIRE – PÉRI SCOLAIRE – ENFANCE – JARDIN PUBLIC**
Jean-Yves BOURDEVERRE (référent), Véronique LEDUC, Emmanuelle PINGIER, Nathalie AUGEREAU, Marie MABILLE, Cécile FOUQUART.

Focus des 100 jours : Lassy avance !

Depuis notre élection le 15 mars dernier, votre équipe municipale est pleinement au travail. Si les premiers mois d'un mandat sont consacrés à des structures administratives peu visibles, ils sont pourtant essentiels pour poser les fondations de notre action. Les instances se réunissent régulièrement et les dossiers avancent activement.

Voici l'essentiel de nos 100 premiers jours d'action :

• **Une équipe en place (Mars) :** Autour du Maire Didier LE CHÉNÉCHAL, la municipalité s'est structurée avec l'élection de ses 4 adjoints et la nomination de 4 conseillers délégués, pour piloter les dossiers clés (travaux, sports, jeunesse, mobilités, numérique …). Cinq commissions thématiques ont été créées à l'unanimité pour étudier chaque projet. 4 conseils municipaux ont déjà été organisés avec des prises de décisions communes.

• **Une gestion financière responsable (Avril) :** Le Conseil a adopté le budget 2026 et validé le Compte Financier Unique 2025 (dégageant un excédent global de 997 995,58 € réinvesti dans nos futurs projets). Surtout, face au contexte économique, nous avons fait le choix fort de geler les taux des impôts locaux afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages lasséens.

• **Des actions concrètes :** Les affaires courantes avancent avec la validation du dispositif « Argent de poche » pour impliquer nos jeunes pendant les vacances en leur proposant un job d'été, la validation de la convention avec VHBC pour les séjours d'été proposés aux 11/17 ans, le renouvellement des partenariats culturels (SACEM), la modernisation du matériel de nos services techniques et du restaurant municipal, et, la mise en place début avril d'un logement de secours confié par délégation au CCAS. Citons également la reprise du projet de salles multi activités (réunion conseil municipale et architecte), les actions en cours pour sécuriser l'espace public, notamment avec le projet de vidéoprotection et la mise en place d'éléments de sécurité routière.

L'ambiance constructive au sein du conseil nous permet de poser des bases solides pour concrétiser rapidement nos engagements. Les instances tournent, l'équipe est en place et Lassy avance pas à pas !

Une année 2025-2026 bien remplie à la Médiathèque

Horaires d'ouverture
- Mardi : 16h30-19h
- Mercredi : 10h-12h30 & 16h -18h30
- Jeudi : 16h30-18h
- Vendredi : 16h30-18h (hors vacances scolaires)
- Samedi 10h-12h30

Fermeture estivale du 21 juillet au 14 août
(réouverture le 18 août)

• Les lectures musicales

Malgré un début reporté pour raison de santé, nous avons été heureuses de travailler **avec Carole BREVET de Musicole** pour proposer des lectures d'albums mis en musique aux 3-6 ans.



• Partenariat avec le RPE pour les éveils 0-3 ans



Cette année scolaire, nous avons eu la chance de travailler avec Aurélie Barbier, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE), pour proposer des éveils 0-3 ans riches. Au printemps, les enfants ont planté des graines et vu leurs plans grandir avant de pouvoir les planter chez elles et eux.

• Jeux de société

Depuis septembre, Jean-Luc (bénévole de la médiathèque) amène une grande sélection de jeux de société à nous présenter tous les mercredis matin, de 11h à 12h30.



• Aide en langue vivante



Véronique (bénévole de la médiathèque) propose de l'aide en langues vivantes (allemand, anglais et espagnol). **Léa,** lycéenne, a fait appel à ce service pour préparer le bac ; **Alice** pour améliorer ses notes au collège ; **Léo**, écolier, pour pratiquer la deuxième langue de sa mère ; **Christiane,** pour acquérir les bases en espagnol et communiquer avec son nouveau beau-petit-fils… N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies – besoins en langues vivantes.

• Atelier nichoirs

Merci au service environnement de VHBC d'être venus proposer un atelier nichoirs pour rouges-gorges et hirondelles .



• Ateliers informatiques

Cet hiver, Jean-Luc, bénévole de la médiathèque, a proposé des ateliers d'initiation à l'outil informatique aux membres du Club des ajoncs. Rendez-vous très appréciés qui seront renouvelés à la rentrée !



• Le club manga



Cette année, **Alice et Louisa** ont animé le club manga qui regroupe une dizaine de jeunes un samedi par mois. "Samedi 23 mai a eu lieu une séance particulière au club manga : une rencontre avec Solène Lesueur fan de manga qui en a fait son métier ! Le licensing, késako ? être l'intermédiaire entre les maisons d'édition japonaises (avec leurs auteurs (mangaka)) et les maisons d'édition européennes. Solène a vécu et étudié à Tokyo, elle a décrit la vie japonaise et la culture du manga ! Bien sûr, la séance a fini sur un échange sur les mangas. Merci à elle pour le temps qu'elle nous a consacré et son partage de passion. Alice et Louisa renouvellent le club manga pour la prochaine année scolaire.

• Prix des Incorruptibles





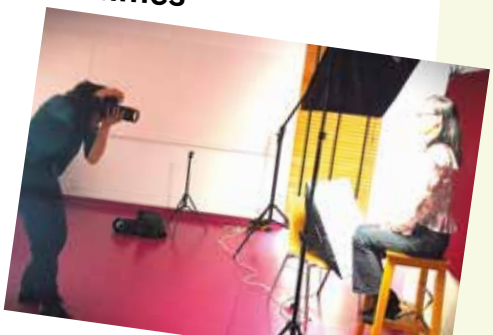
En mai, les élèves de maternelle et de CP ont voté pour leur livre préféré du Prix des Incorruptibles ! Tous les livres ont plu aux élèves puisque chaque classe a élu un livre différent ! Mais sur l'ensemble des classes de maternelle c'est Es-tu un monstre de Guilherme Karsten qui a récolté le plus de vote et sur les 2 classes de CP, c'est Le grand déménagement de Cécile Elma Roger.

• Choix des livres des CM2

Comme l'année dernière, les élèves de CM2 ont pu découvrir une partie du métier de bibliothécaire et choisir eux-mêmes des livres à acheter parmi des documents sélectionnés par la libraire Cassandre Charrier de la librairie Refuge de Guichen. Retrouvez ce logo pour repérer les livres choisis par les élèves de CM2 !

• Portraits de femmes

Un projet est en cours à la médiathèque : Caterina Franci, photographe rennaise, mène un projet de portraits de femmes à Lassy ! Le résultat sera à découvrir en fin d'année à la médiathèque dans une belle exposition !



VIE CULTURELLE

NOUVEAUTÉS

- **La médiathèque prête des lecteurs DVD**
- **Lectures adaptées**





Activités à venir

- **Mardi 7 juillet – lectures au parc**
  Chann vous proposera des lectures 0-3 ans sur l'aire de jeux, rue du Patis.



- **Temps fort d'animations des Bibliothèques des Vallons**
  En 2026, la thématique commune c'est « les forêts. » La médiathèque de Lassy vous proposera une balade en forêt avec l'association Saute Ruisseau du Morbihan, un atelier créatif avec Stéphanie Higlou et une soirée jeux de société avec la ludothèque la Bonne Pioche de Baulon.



Vallons de Haute Bretagne Communauté

VIE JEUNESSE

ESPACE JEUNES DE LASSY

Retour en images des dernières vacances

Vacances de la Toussaint

Lors des **vacances de la Toussaint,** les frissons étaient au rendez-vous avec plusieurs activités sur le thème d'Halloween. Les jeunes ont notamment participé au jeu du zombie avec les espaces jeunes de Guignen et de Goven, ainsi qu'à la création d'une maison hantée à Saint-Senoux. Ces vacances ont également été l'occasion de profiter de plusieurs sorties : cinéma et patinoire à Rennes, sans oublier une session de paintball à Quelneuc.





Vacances d'hiver



Durant les **vacances de février,** les jeunes ont participé à de nombreuses activités : troc patate, grande cartonnade ou encore œuftronaute. Ces deux semaines se sont conclues dans une ambiance conviviale autour d'une soirée pizza exceptionnelle.



Vacances de printemps

Les **vacances de printemps** ont permis aux jeunes de découvrir diverses activités : géocaching et défi photo à Rennes, laser game à Vern-sur-Seiche ainsi qu'un défi cuisine à l'espace jeunes.

Le mercredi 15 avril, ils ont également participé à une grande journée sportive organisée par l'OCAS (Office Communautaire d'Animation Sportive). Au programme : escalade, speedminton, peteca et laser run.

La journée s'est terminée par le tournoi UFO Street. Malgré leur motivation, aucun groupe de Lassy n'a réussi à se qualifier pour la phase suivante.







Mini-camps d'été 2026 pour les 12-15 ans organisés par VHBC



Cet été, VHBC propose aux jeunes du territoire de participer à des mini-camps « sport et nature » organisés pendant quatre semaines au mois de juillet 2026.

Ces séjours s'adressent aux jeunes âgés de 12 à 15 ans (jeunes entrant en 6e en septembre 2025) et se dérouleront au Camping de Bourg-des-Comptes, dans un cadre naturel propice aux activités de plein air. Chaque session accueillera 24 jeunes afin de proposer un accompagnement adapté et une ambiance conviviale autour d'activités sportives et de découverte de la nature.

Au programme : kayak, escalade, paddle, accrobranche, paintball, Kingoland …

Pour les activités à vélo le long du halage, les jeunes devront venir avec : un vélo en parfait état, un casque obligatoire.

Pour le séjour : tente, matelas, duvet, test d'aisance aquatique obligatoire avant le début des camps.

Dates des séjours

- Du 6 au 10 juillet 2026 (12-14 ans) : Kayak, escalade, Kingoland
- Du 13 au 17 juillet 2026 (13-15 ans) : Paintball, paddle, TSN44
- Du 20 au 24 juillet 2026 (12-14 ans) : Kayak, paddle, accrobranche
- Du 27 au 31 juillet 2026 (13-15 ans) : Kayak, escalade, Kampus 137

Inscriptions

Formulaire d'inscription : https://grist.vallonsdehautebretagne.fr/forms/irk1aYj5AmFjSRr7jbwV2o/11

Tarifs

Selon le quotient familial :

- 0 à 600 € : 110 €
- 601 € à 850 € : 125 €
- 851 € à 1 100 € : 140 €
- 1 101 € à 1 400 € : 160 €
- 1 401 € à 1 599 € : 180 €
- 1 600 € et plus : 200 €

L'inscription sera validée uniquement après réception du paiement. Paiement possible : par chèque, chèques-vacances, espèces. À remettre en main propre ou à envoyer Siège VHBC : 12 rue Blaise Pascal, 35580 Guichen. Une confirmation sera envoyée par mail après validation.

Renseignements : jeunesse@vallonsdehautebretagne.fr

AIDES AUX vacances cet été

Le Pass'Colo

Le Pass'Colo pour financer une partie d'un premier séjour en colonie de vacances. L'aide est entre 200 et 350 €. Il faut d'abord trouver un séjour éligible au Pass'Colo. Pour cela, se rendre sur le catalogue des colos.

Cette aide est un dispositif de l'État. Vérifier si l'on est concerné auprès du site de l'association Jeunesse au Plein Air. **À savoir !** Le Pass'Colo est utilisable une seule fois et **doit être utilisé pendant les vacances scolaires l'année des 11 ans.** S'il n'est pas utilisé l'année de son attribution, il est reporté une fois l'année suivante seulement (jusqu'à 12 ans).

Départ 18:25

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu es étudiant boursier, alternant, en service civique et tu as de petits revenus ? Avec Départ 18:25, bénéficie d'une **aide qui finance une partie des frais de tes vacances (jusqu'à 200 €).**



Zoom sur deux grandes aides peuvant être délivrées par les CAF : l'AVE et l'AVF.

- L'Aide aux vacances enfants (AVE) jusqu'à 17 ans

Les CAF accordent l'AVE aux familles allocataires dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond : le Quotient familial (QF). Elle est accordée pour un séjour d'une durée de 2 à 15 jours, par enfant et pendant les vacances scolaires.

À savoir ! Les séjours doivent être réalisés par des gestionnaires conventionnés VACAF.

En Ille-et-Vilaine, l'aide est versée directement à l'organisateur de séjours, qui déduit le montant de la facture. 70 % du coût dans la limite de 50 € par jour si le QF est inférieur à 950 €.

Pour les bénéficiaires d'AEEH, la Caf prend en charge 60 % du coût du séjour plafonné à 25 € par jour.

- L'aide au départ en famille (AVF)

Pour y prétendre il faut partir en famille dans un organisme agréé VACAF (centre de vacances, camping, location, demi-pension ou complète) pour une durée de 1 à 7 nuitées.

En Ille-et-Vilaine, elle concerne les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 700 € et ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans à charge (900€ si perception de l'AEEH) pour un séjour de 1 à 7 nuitées. **À savoir !** L'AVF n'est accordée qu'une année sur deux.

- -Pour un QF inférieur à 449 €, le montant est de 90 % du coût dans la limite de 800 €
- -Pour un QF de 450 € à 549 €, le montant est de 70 % du coût dans la limite de 800 €
- -Pour un QF de 550€ à 600€, le montant est de 50 % du coût dans la limite de 620€
- -Pour un QF de 601 € à 700 €, le montant est de30 % du coût dans la limite de 620€ par an 50% du coût dans la limite de 1 000€ par an si famille bénéficiaire de l'AEEH
- -Si perception de l'AEEH et un QF inférieur à 900 € le montant est de 50 % du coût dans la limite de 1 000 €

En savoir plus sur caf.fr > Mon compte

Programme FESTIVAL

Espace Jeunes en Vacances

Viens passer l'été à l'espace jeunes

Cette année **4 semaines d'ouverture du 06 au 31 juillet.**
Fermeture du 01 au 23 août.
Réouverture semaine du 24 août pour de l'accueil libre de 14h à 18h.
Le programme d'activité est sorti, découvre-le sur cette page sinon il est accessible sur le site de la mairie : www.lassy35.fr
Activités sur inscription.
Cotisation annuelle à l'espace jeunes : 5 euros.
Toutes informations auprès de l'animateur jeunesse.

Coordonnées :
Espace Jeunes - 14 rue de la Mairie
35580 LASSY - Tél : 06.83.08.15.76
Courriel : animateur.lassy@gmail.com









msa santé famille retraite services

Aides de la Mutualité sociale agricole

Si vous dépendez de la protection sociale du monde agricole, vous pouvez également prétendre à des aides aux vacances.
Les familles ayant un ou des enfants de moins de 18 ans (20 ans si bénéficiaires de l'AEEH) et au QF inférieur ou égal à 885 € peuvent avoir entre 50 et 200 euros par enfants.

Contacts pour la demande :
MSA Portes de Bretagne (Ille-et-Vilaine)

D'autres pistes ?

Pour repérer d'autres aides existantes, direction **le Service Info Jeunes (SIJ) de VHBC :**
26 rue du Commandant Charcot
35580 Guichen (Bâtiment le RESO)
02 99 52 08 91 // 06 88 01 15 59,
mail : sij@vallonsdehautebretagne.fr

De nouveaux visages

AU CABINET INFIRMIER DE LASSY



Le cabinet infirmier de Lassy évolue avec l'arrivée en ce début d'année de deux nouvelles infirmières, Alizée Hedreul et Céline Guillotin, qui complètent l'équipe auprès de Mme Chapin Fanny (*de gauche à droite*).
Elles assurent la continuité des soins aussi bien à domicile qu'au cabinet sur rendez vous, afin de répondre aux besoins des habitants. N'hésitez pas à les contacter pour toute prise en charge ou renseignements.

Mme Chapin Fanny
10 rue pierre Marie Josse Lassy
06 73 40 86 50
infirmieres.lassy35@gmail.com

L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES PERSONNES ÂGÉES HÉBERGÉES



L'hébergement en maison de retraite peut nécessiter un soutien financier spécifique. L'APA et l'ASH constituent les principaux dispositifs publics destinés à accompagner les personnes âgées dans cette situation.
L'APA finance des prestations liées à la perte d'autonomie, évaluée selon des critères nationaux. Elle contribue à améliorer la qualité de vie du senior en établissement.
L'ASH permet de réduire le reste à charge lorsque les ressources sont insuffisantes. Elle s'applique uniquement aux établissements habilités à l'aide sociale.
Les démarches reposent sur :

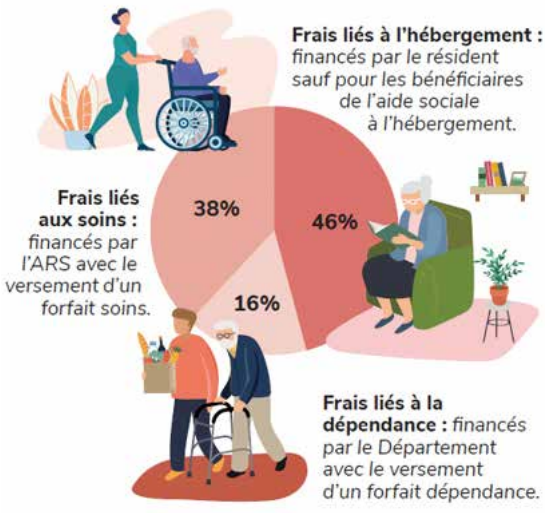
- une demande auprès du conseil départemental ;
- l'étude du dossier ;
- la notification de la décision.

Pour connaître les modalités d'attribution, le site du Service Public apporte des informations détaillées : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392. Il est également possible de se renseigner auprès d'une maison de retraite ou de consulter un annuaire d'établissements comme Cap Retraite afin d'être accompagné dans sa recherche et ses démarches.

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'APA finance des prestations liées à la perte d'autonomie, évaluée selon des critères nationaux. Elle contribue à améliorer la qualité de vie du senior en établissement.
L'ASH permet de réduire le reste à charge lorsque les ressources sont insuffisantes. Elle s'applique uniquement aux établissements habilités à l'aide sociale.
Les démarches reposent sur : une demande auprès du conseil départemental; l'étude du dossier ; la notification de la décision.

Pour connaître les modalités d'attribution, le site du Service Public apporte des informations détaillées : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392. Il est également possible de se renseigner auprès d'une maison de retraite ou de consulter un annuaire d'établissements comme Cap Retraite afin d'être accompagné dans sa recherche et ses démarches.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

anticiper l'adaptation des logements en 2026

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des situations de perte d'autonomie, l'adaptation des logements devient un enjeu majeur des politiques publiques en matière d'habitat. En 2026, MaPrimeAdapt' s'impose comme le dispositif central pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'aménagement, avec un objectif clair : prévenir les chutes, sécuriser le logement et favoriser le maintien à domicile.

Toutes les infos : https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt

CCAS DE LASSY



Le traditionnel repas des ainés, confectionné par le chef du restaurant municipal et organisé par les membres du CCAS, aura lieu **le dimanche 13 décembre** cette année. Il s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, et, il est offert par le CCAS. Un courrier d'invitation sera envoyé comme à l'habitude aux personnes concernées pour s'y inscrire. Réservez d'ores et déjà la date et venez profitez de ce moment festif. Tous renseignements auprès de la mairie, service CCAS.

Prévenir les risques liés à la canicule

Pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, le CCAS assure un suivi téléphonique auprès des personnes seules, âgées, en situation de handicap ou de vulnérabilité, vivant à domicile. Chacun est invité, s'il souhaite être inscrit sur ce régistre d'appel, à se manifester auprès du CCAS communal. Ce service est gratuit et confidentiel.

Plusieurs solutions pour se faire connaitre :

- Se déplacer en mairie aux heures d'ouvertures
- Contacter la mairie par téléphone

Rappels des bons réflexes en cas de fortes chaleurs, protégez vous et prenez soin de vous et des autres.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Santé publique France



NOUVELLE CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement avant le 31 décembre 2026





Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que **les anciennes cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement** pour personnes en situation de handicap **(format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.**

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la **Carte Mobilité Inclusion (CMI).**

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées **à prendre contact avec la MDPH** afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

Pour joindre la MDPH 35 :
13 avenue de Cucillé - CS13103, 35031 Rennes CEDEX

Téléphone : 0800 35 35 05
(numéro vert : services et appels gratuits)

Site internet : www.mdph35.fr

POUR UN ÉTÉ SEREIN À LASSY

la tranquilité une attention partagée



Avec les fortes chaleurs, nous sommes nombreux à dormir les fenêtres ouvertes. Pour que chacun puisse profiter de la fraîcheur nocturne, et des espaces extérieurs en journée, la municipalité rappelle les règles essentielles de bon voisinage concernant les nuisances sonores.



◗ Aboiements de chiens

Face aux plaintes concernant les nuisances canines, en particulier nocturnes, l'Arrêté Municipal n° 44-2015 rappelle qu'il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser un chien aboyer de façon répétée ou prolongée dans un jardin ou un logement sans intervenir.

Le Code de la santé publique (Art. R 1337-7) et le Code pénal (Art. R 623-2) prévoient des amendes pouvant aller jusqu'à 450 €.

◗ Jeux de palet et bruits d'impact

Les bruits d'impact répétés à proximité immédiate des habitations nuisent gravement au repos des riverains (Art. R 1336-5 du Code de la santé publique). L'Arrêté Municipal n° 60-2014 impose de prendre toutes les précautions pour éviter de gêner les voisins par nos activités. Des structures adaptées existent à Lassy pour la pratique du palet près du city stade : merci de les privilégier !



◗ Rappel des horaires de bricolage et de jardinage (Arrêté n° 60-2014)

L'usage d'outils bruyants (tondeuses, perceuses...) est strictement limité aux créneaux suivants :
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
Le samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30
Le dimanche et les jours fériés : 10h00 - 12h00 uniquement

Le respect mutuel et le dialogue restent les meilleures solutions avant l'intervention de la gendarmerie. Bel été à tous !

VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL

et vous souhaitez soutenir l'emploi inclusif ?

Depuis 35 ans, l'Association Intermédiaire ACTION défend un projet social ancré dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire basé sur la mise en relation des demandeurs d'emploi du territoire et des entreprises locales.

Les missions de l'association sont doubles :

- **Accompagner et Embaucher** des demandeurs d'emploi au local pour leurs proposer un accompagnement socio professionnel et des missions de travail
- **Répondre aux besoins de recrutements et remplacements** des entreprises et collectivités du territoire.



Depuis le 1er octobre 2025 nous proposons nos services sur le territoire de Bretagne Porte de Loire Communauté

En 2025, 99 personnes ont travaillé pour l'association. Nous employons actuellement 50 salariés en moyenne par mois, intervenant quotidiennement. En 2025, nous avons réalisé plus de 24 660 heures auprès des entreprises et collectivités du secteurs en tant qu'agent de service, agent de surveillance scolaire, agent d'entretien, agent d'espaces verts, agent de déchetterie, ...

◗ Proximité et disponibilité

Vous souhaitez nous rencontrer, nous pouvons vous recevoir sans rdv dans nos locaux au RESO, 26 rue du Commandant Charcot à Guichen du lundi au vendredi de 09H00-12h30 à 13H45-17H15.

Pour rester au plus près de vos besoins, nous vous accueillons au Stériad 2 Allée de l'Ille Bain de Bretagne tous les lundis, mardis et un vendredi matin sur 2.

◗ Besoin de recruter ou de trouver un emploi inclusif

Spécialisé dans les remplacements de personnels auprès des collectivités et entreprises, nous proposons des profils de salarié habitant le territoire.

L'association intervient dans le cadre de marché public avec le département et la région bretagne pour les remplacements d'agent de collectivité. Ainsi que pour des clauses sociales dans le secteur du bâtiment. Ainsi que pour le SMICTOM.

Pour nous faire appel n'hésitez pas à nous contacter au 02 99 57 30 78 ou 07 72 29 29 06.
Nous pouvons nous déplacer sur site pour vous rencontrer et analysez votre besoin.

TITRES D'IDENTITÉ

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

J'AI **CHANGÉ** DE **NOM** ET/OU DE **PRÉNOM** ? JE DOIS **RENOUVELER** MA **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ** ET MON **PASSEPORT** !



Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- la procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- la procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- la procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport :

- ☑ Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, **vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres**.
- ☑ Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment **votre acte de naissance modifié**.
- ☑ Le renouvellement de vos titres est **gratuit** si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences :

- ☒ L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.
- ☒ Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.
- ☒ L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 441-2 du Code pénal)
- ⚠ En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.

N'oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

A LA MAIRIE DE LASSY, RDV CNI ET PASSEPORT :



La durée de réalisation des papiers d'identité est d'environ 1 mois à compter du dépôt de dossier. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts 30 jours avant. Les rendez-vous doivent obligatoirement être pris en ligne. Les rendez-vous de dépôt de dossier ont lieux les lundis et les mardis aux horaires suivants : 9h-12h. Les rendez-vous de remise de titre ont lieux les lundis et les mardis aux horaires suivants: 9H-12H / 14h-16h. Vous avez 3 mois à compter de la réception du SMS pour venir chercher votre titre. La présence du demandeur est obligatoire à partir de 12 ans.

Toutes infos : à la mairie
02 99 42 03 33

LES RENDEZ-VOUS NATURE 2026 DE VHBC

Vallons de Haute Bretagne COMMUNAUTÉ

Juillet Aout

En continu de 15h00 à 18h00
Moulin du Ritoir à Lassy
Animé par le CPIE Val de Vilaine

Un dimanche au Canut !

Tout au long de l'été la Vallée du Canut s'anime avec un programme d'animations gratuites au Moulin du Ritoir. Activité en continu de 30 à 45 minutes par le CPIE Val de Vilaine.
Gratuit, sans inscription.



Région Bretagne

BREIZHGO
La Région vous transporte

TRANSPORT SCOLAIRE • Inscription 2026-2027

Inscrivez-vous sur breizhgo.bzh
À compter de début juin



Les inscriptions ouvrent à compter de **début juin**. Au-delà du **16 juillet 2026**, **une majoration de 40 euros** par famille pour inscription tardive sera appliquée

Photo d'identité obligatoire

RENSEIGNEMENTS
breizhgo.bzh/transport-scolaire
02 99 300 300
Du lundi au samedi de 8h à 20h



L'ARBRE EN COULEURS

A la crèche l'Arbre en couleurs, les journées sont rythmées par les découvertes, les rires, et une grande énergie créative !





Les enfants profitent pleinement des nombreuses activités proposées par l'équipe : parcours de motricité pour explorer et développer l'équilibre, ateliers de peinture, de dessin et de collage pour exprimer leur imagination, jeux de société et jeux de manipulation pour apprendre à coopérer et à affiner leur motricité fine, jeux de tri et activités de transvasement qui stimulent leur concentration et leur coordination, sans oublier les sorties à l'extérieur, toujours très attendues pour découvrir le monde qui les entoure et profiter du grand air !

Le vendredi 6 février la crèche a ouvert ses portes aux familles pour une chaleureuse « Crêpes-party ». Puis les enfants ont revêtu leur plus beau costume le 7 avril pour un carnaval haut en couleurs. Et enfin nos petits gourmands ont réalisé une belle chasse aux œufs dans le jardin de la crèche. Ces dernières semaines, les enfants ont également eu la chance de participer à des séances de yoga adaptées aux tout-petits, et animées par Aurore Geretto, éducatrice de jeunes enfants.



Dans les semaines à venir les enfants de la crèche auront à nouveau l'occasion de participer à des projets intergénérationnels : rencontre lecture avec les CP/CE1 de l'école St Guénolé, activités avec les enfants de La Bulle magique, repas avec les résidents de l'EHPAD, journée d'immersion à l'école La Marelle.

Et nous clôturons l'année par la traditionnelle fête de l'été le 12 juin pour laquelle l'équipe concocte de belles surprises pour petits et grands sur le thème de la savane.

A l'Arbre en couleurs on s'amuse, on apprend, on grandit, et surtout on se fait plein de copains !













UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI SOUS LE SOLEIL

C'est sous un soleil radieux que le cortège, suivant ses 2 portes drapeaux, Patrick Thomas et Yanis Couboulic, est arrivé sur la place St Martin rejoignant les élus et les militaires installés devant le monument aux morts. Quelques Lasséens étaient présents dans le public. Différents temps ont rythmé cette cérémonie. Les 3 lectures officielles dont celle de l'UFAC par Timéo Labilloye dont on souligne la qualité d'élocution. Le dépôt des gerbes portées par 2 jeunes (Timéo Labilloye et Valentin Bourdeau-Godet) a été réalisée par Eric Labilloye, le président des anciens combattants, et Mr Le Chénéchal maire de Lassy. Un temps d'hommage aux morts et la marseillaise ont aussi ponctué ce moment de recueil. La cérémonie a été aussi marquée par la remise de «l'Insigne des Citoyens de la Paix » par Mr le Maire à Mme Thomas Christine, et, par Mr Eric Labilloye à Mr Thomas Patrick. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la mairie où un temps convivial et de partage s'est déroulé dans la bonne humeur.





















Temps d'échanges et de convivialité

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 8H - 17H

VIDE GRENIER LASSY

EXPOSANTS :
4 € L'EMPLACEMENT DE 2 MÈTRES

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :
HTTPS://SHORTURL.AT/V4ZQH
ou scannez le code

videgrenierlassy@gmail.com



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Organisé par le comité des fêtes
avec le concours des assoctions lasséennes

APE LASSY

VITAGYM

Las TakTik